

**AURILLAC DEVELOPPEMENT**  
Société anonyme Publique Locale à Conseil d'administration  
au capital de 81 960 euros  
Siège social : 1 Bis Place des Carmes Centre des Congrès  
15000 AURILLAC  
378 424 998 RCS Aurillac

---

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 29 JUIN 2022**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 69 965,94 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 69 965,94 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

Résultat de l'exercice 69 965,94 euros

**AFFECTATION**

*Dotation aux réserves :*

Aux autres réserves, soit 69 965,94 euros

**Total 69 965,94 euros 69 965,94 euros**

## **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1<sup>er</sup> alinéa du même article.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes approuve la convention nouvelle de la nature de celles visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, qui est mentionnée.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

## **AURILLAC DEVELOPPEMENT**

**Société anonyme Publique Locale à Conseil d'administration**

**au capital de 81.960 euros**

**Siège social : 1 bis Place des Carmes Centre de Congrès**

**15000 AURILLAC**

**378 424 998 RCS AURILLAC**

---

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 29 JUIN 2022**

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPÉRATIONS**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société AURILLAC DEVELOPPEMENT (ci-après la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous rappelons que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ; approbation des conclusions dudit rapport.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

**PREMIERE PARTIE :  
 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
 LE 31 DECEMBRE 2021**

**SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

Après près de deux exercices impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19, une reprise des évènements s'est amorcée sur l'automne 2021 suite à un relâchement des mesures gouvernementales. Toutefois, il ne s'agit pas encore d'une pleine reprise. Le public et certains organisateurs peinent à revenir sur les gros évènements. L'année 2021 reste très perturbée. La SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT a été placée en activité partielle à plusieurs reprises jusqu'à fin juin 2021.

**Chiffre d'affaires**

**Chiffre d'affaires net hors taxes :**

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Chiffre d'affaires net hors taxes	471 311	275 646	195 665
Evolution de notre chiffre d'affaires en % :			70,98

**Résultats intermédiaires**

**Résultat d'exploitation :**

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat d'exploitation	92 311	168 179	-75 868
Evolution de notre résultat d'exploitation en % :			-45,11

**Résultat courant avant impôt :**

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat courant avant impôt	92 311	168 179	-75 868
Evolution de notre résultat courant avant impôt en % :			-45,11

## Autres résultats intermédiaires

### Résultat financier :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Résultat financier	0	0	0
Evolution de notre résultat financier en % :			

### Produits exceptionnels :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Produits exceptionnels	0	0	0
Evolution des produits exceptionnels en % :			

### Charges exceptionnelles :

Nature	N	N-1	Ecart N- N-1
	En Euros		
Charges exceptionnelles	2 706	0	2 706
Evolution des charges exceptionnelles en % :			

## Charges d'exploitation

Vous trouverez ci-après un comparatif de nos charges d'exploitation avec leur évolution par rapport à notre chiffre d'affaires :

Nature	Exercice 31/12/2021	% du CA HT	Exercice 31/12/2020	% du CA HT	Evolution
	en Euros		en Euros		
Chiffre d'affaires	471 311		275 646		
Autres achats et charges externes	483 196	102,52	333 898	121,13	44,71
Impôts et taxes (hors IS et TVA)	16 027	3,40	25 916	9,40	- 38,16
Salaires	180 166	38,23	132 492	48,07	35,98
Charges sociales	40 819	8,66	17 812	6,46	129,17
Amortissements	5 038	1,07	6 785	2,46	- 25,75
Dotations aux provisions	7 152	1,52	-	-	
Autres charges	10 545	2,24	519	0,19	1 931,79

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES – COMPTE RENDU D'ACTIVITES

### LE PRISME

---

A l'arrêt (*fermeture administrative pour l'activité de type L liée au spectacle vivant*) jusqu'en juin 2021, on notera que le PRISME a accueilli le centre de vaccination COVID 19 d'avril à août 2021.

En 2021, seuls les spectacles d'automne et de fin d'année se sont tenus. En location, nous avons eu Michèle TORR, I MUVRINI, Le Cirque de Moscou et en achats : Claudio CAPEO et Alain SOUCHON. Nous avons subi 2 annulations : « Les Pépites de l'Amérique du Sud » et « Lords of The Dance » faute de remplissage, la billetterie s'étant quasi arrêté depuis les fermetures administratives et périodes de confinement. En terme de jauge, sur ces spectacles maintenus et vu le contexte, on s'est retrouvé sur des jauges acceptables et plutôt correctes (*Claudio CAPEO : 1100 personnes/limitée à 1200 car tournée « théâtre », Alain SOUCHON 1200 personnes/objectif 1400 personnes*). Nous avons subi de nombreuses demandes de remboursements suite aux reports des dates.

Cet exercice reste donc fortement perturbé et il a été impossible de répondre à l'objectif défini par la DSP : proposer une programmation diversifiée de 10 à 12 dates.

L'activité générée par les spectacles représente toujours une part importante du budget PRISME. Toutefois sur cet exercice, sa part n'est pas très représentative.

### LE CENTRE DES CONGRES

---

Au 31 décembre 2021 pour les utilisations commerciales et associatives, le résultat de l'activité du Centre de Congrès est le suivant :

- 3.21 (contre 5.35 l'an dernier) « équivalents journées » tarifs commerciaux
- 35.88 (contre 29.78 l'an dernier) « équivalents journées » tarifs associatifs (*Dont 25 utilisations réservées Ville d'Aurillac*)

⇒ **Soit 39.09 « équivalents journées » (contre 35.13 l'an dernier), soit un chiffre en légère hausse par rapport à l'exercice 2020 (sur un exercice normal, nous sommes entre 45 et 50 utilisations).**

Le calcul des « équivalents journées » ne traduit pas le nombre d'évènements se déroulant au Centre de Congrès. Il résulte du montant total du chiffre d'affaires réalisé divisé par les tarifs « journée » DSP du Centre de Congrès.

### FOIRES ET SALONS : SALON DE L'HABITAT ET AUTOMOBILE

---

Le Salon de l'Habitat a pu se tenir en 2021. La grande nouveauté était l'entrée gratuite pour le visiteur. Celle-ci a été très bien accueillie avec un retour en force du public.

Sur le plan quantitatif, cette édition a connu de nouveau d'excellents chiffres de fréquentation à savoir plus de 9 500 visiteurs sur 4 jours.

Sur le plan qualitatif, on a subi une perte de 20% environ d'exposants (*absence du chapiteau*), largement expliquée :

- *Soit par une forte reprise pour certaines entreprises et donc l'impossibilité d'assurer leur présence sur le salon ;*
- *Soit par une période encore très fragilisée par la crise, des effectifs perturbés et la volonté de limiter les risques encore cette année.*

Le retour des exposants présents sur cette édition sur la qualité du salon est relativement positif même s'ils ont souligné la complexité d'un contexte actuel. Des efforts constants sont faits pour améliorer l'accueil des entreprises, la qualité des prestations, la communication et les animations proposées.

### **LES EUROPEENNES DU GOÛT**

---

L'année 2021 fût la 13ème édition pour la SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT, toujours dans le cadre d'une convention avec la CABA pour l'organisation du Festival des EDG. Il s'agissait surtout des 25 ans du Concours des Goudots Gourmands. La période étant très impactée par les mesures gouvernementales et préfectorales liées à la crise sanitaire, il a été très difficile de proposer une édition dans un esprit de restrictions (*jauge, mesures sanitaires fortes*). Une édition sur plusieurs sites : *Square, Place Michel Crespin*, a été proposée en maintenant un marché des exposants, des concerts et une restauration (*buvette assise à table*) et des concerts en assis également. La limitation sévère des jauges et l'application requise de mesures strictes à l'accueil de ces deux sites ont enlevé tout son caractère festif et convivial à l'évènement.

Malgré le contexte, on a pu constater une fréquentation de population satisfaisante notamment sur le Concours des Goudots Gourmands, évènement central de la manifestation.

A noter que l'édition 2021 fût la dernière organisée par la SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT, la Ville d'AURILLAC en reprenant l'organisation directe dès 2022.

### **LE RESTAURANT LES CARMES**

---

L'Espace des Carmes étant régulièrement déficitaire depuis de nombreuses années, il présente un déficit encore plus important sur cet exercice fortement marqué par la crise sanitaire et donc une réduction des locations. Les charges restent stables. Cependant, cet outil reste un équipement lié et indispensable au Centre de Congrès, constituant souvent un plus pour les manifestations. A noter cette année encore, l'absence du Salon des Métiers d'Art organisé par la Chambre des Métiers.

La mise en place de produits spéciaux ou « packs » a été fortement développée sur les années précédentes. Il semblerait que les clients confirment leurs besoins en privilégiant ces packs réunions.

Sa destination de départ (restauration) semble évoluer pour laisser la place à des manifestations de type « réunions » avec buffet (ou pas).

Toutefois, le Centre des Congrès ne peut pas fonctionner sans espace restauration et les deux structures sont étroitement liées.

### **LA VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES**

---

La vente d'espaces publicitaires reste compliquée. Les entreprises réduisent fortement leur budget communication donc la publicité (papier). L'évolution vers le numérique accroît aussi ce constat. La vente d'espaces publicitaires sur Agglo Mag et des guides de l'Office de Tourisme n'échappe pas à la réalité.



Chiffres en HT	Agglo Mag	Office de Tourisme guide/plan	Clé- vacances	Cantal Pêche	Guide OMS
CA HT 2009(31/12)	21 003 €	25 992 €	9070 €	5 840 €	
CA HT 2010 (31/12)	11 300 €	23 024 €	6 790 €		
CA HT 2011 (31/12)	11 264 €	22 221 €	0	0	5000 €
CA HT 2012 (31/12)	8 630 €	20 378 €	0	0	0
CA HT 2013 (31/12)	9 377 €	19 328 €			
CA HT 2014 (31/12)	7 914 €	18 212 €			
CA HT 2015 (31/12)	8 269 €	16 258 €			
CA HT 2016 (31/12)	9 729 €	16 658 €			
CA HT 2017 (31/12)	9 436 €	16 308 €			
CA HT 2018 (31/12)	10 033 €	16 958 €			
CA HT 2019 (31/12)	9 030 €	18 773 €			
CA HT 2020 (31/12)	3 456 €	16 093 €			
CA HT 2021 (31/12)	5 678 €	16 043 €			

### **AGGLO MAG**

La SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT a renouvelé sa convention avec la CABA fin 2019.

Le chiffre d'affaires lié à AGGLO MAG est en forte diminution sur cet exercice, ce qui s'explique par l'absence de 3 numéros et une baisse du chiffre d'affaires expliquée également par le contexte.

Nous rappelons que les conditions financières composées de 3 taux de reversement en fonction du chiffre d'affaires restent inchangées et sont les suivantes :

- 29% jusqu'à 17.000 € HT de CA,
- 39% de 17000 à 34000 € HT de CA,
- 47% de 34000 à 51000 € HT de CA,
- 55% au-delà.

### **AUTRES SUPPORTS**

#### ▪ **Guide et Plan de Ville Office de Tourisme**

Depuis quatre ans, l'édition a été entièrement reformatée avec depuis deux ans introduction de photos pour tous les hôteliers.

Le CA est stable par rapport à 2020.

## **RESULTAT NET COMPTABLE**

L'activité se traduit par un bénéfice de 69 965,94 € après constitution d'une provision pour impôt sur les sociétés de 19 639 €.

Ce bénéfice est à interpréter avec prudence car il résulte principalement du maintien des subventions de la CABA dans le cadre de la DSP malgré une période d'activité très perturbée par la crise sanitaire et par l'aide résultant de l'activité partielle sur près de la moitié de l'exercice (à titre d'information, le total des aides/activité partielle/exonération charges/avoisine les 50 000 €).

La reprise de l'activité amorcée dès septembre 2021 ne suffit pas à présenter un chiffre d'affaires représentatif de la SPL AURILLAC DEVELOPPEMENT.

Le résultat de l'exercice précédent était un bénéfice de 168 169 €.

## **PERSONNEL**

D'un point de vue social, nous précisons que notre effectif moyen a été de sept personnes.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement important méritant d'être signalé n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

## **ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

## **EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les orientations pour l'année 2022 s'articulent autour des points suivants :

- L'objectif est le maintien des activités du Prisme malgré les nombreux reports de spectacles et la forte inflation « d'après-crise » des cachets de productions ;
- Maintien des locations du Centre de Congrès malgré des annulations et reports ;
- Maintien de l'offre de produits adaptés sur l'Espace des Carmes : petits aménagements à poursuivre avec la CABA. Réfléchir à une communication et une politique commerciale de cet équipement ;
- Redoubler d'effort pour faire progresser l'activité de la régie publicitaire ;
- La poursuite de la redynamisation du prochain Salon de l'Habitat ;
- Création d'un nouvel événement les 17/18 septembre : La « AURILLAC GEEK CONVENTION » en collaboration avec Le Salon Entre Les Mondes.

En conclusion, 2022 sera encore perturbée par les effets de la crise sanitaire, très perturbateurs pour l'activité de l'évènementiel. Nous constatons déjà une reprise améliorée mais progressive de l'activité.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre société ne détient aucune filiale ni participation dans d'autres sociétés.

Elle n'a pris ou cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé. De même, elle n'a pris ou cédé le contrôle d'aucune société durant cet exercice.

## PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

A la date de clôture de l'exercice et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la société ne détient de titres de la société faisant l'objet d'une gestion collective aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

## INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-6) :

	Article D.441-6 I.1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-6 I.2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	26	X				2	7	X				9
Montant total des factures concernées ttc	62379	998			306	1304	24641	5156	731	15		5902
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	10.88%	0.17%			0.05%	0.22%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice	X						4.48%	0.93%	0.13%	0.003%		1.06%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues							5					

Montant total des factures exclues ttc		9799 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-10 ou article L.441-11 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Délais contractuels : 30 jours</li> <li>o Délais légaux : 60 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Délais contractuels : 30 jours</li> <li>o Délais légaux : 30 jours</li> </ul>

### **EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

### **AFFECTATION DE RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres Réserves ».

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

### **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

### **SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est à renouveler.

**DEUXIEME PARTIE :  
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-68 al.6, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant les informations suivantes :

**I – LISTE DES FONCTIONS**

*(C. com L. 225-37-4 1°)*

En application de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, il est fait mention de la liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

Néant

**II – CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L 225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE**

*(C. com L. 225-37-4 2°)*

Aucune convention de la nature de celles visées par l'article L. 225-37-4 2° du Code de Commerce n'a été relevée sur l'exercice.

**III – TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE  
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

*(C. com L. 225-37-4 3°)*

Nous vous rappelons qu'il n'existe actuellement aucune délégation en cours de validité accordée par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

Le Conseil d'administration

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 015-241500230-20220922-DEL\_2022\_099-DE

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES)  
 DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	81 960,00	81 960,00	81 960,00	81 960,00	81 960,00
Nombre des actions ordinaires existantes	5464	5464	5464	5464	5464
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	877 413,00	854 239,00	954 908,00	275 646,00	471 311,00
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	87 112,00	116 925,00	-171 880,00	161 926,00	93 193,00
Impôts sur les bénéfices	19 403,00	26 268,00			
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56 780,00	85 867,00	-187 475,00	168 179,00	69 966,00
Résultat distribué					
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	12,39	26,21	-31,46	29,63	13,46
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10,39	15,71	-34,31	30,78	12,20
Dividende attribué à chaque action (a)					
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	9	8	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	246 509	236 020	225 526	132 492	166 810
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	79 190	76 609	65 328	17 812	16 810
a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.					

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 015-241500230-20220922-DEL\_2022\_099-DE